



# Comprendre et gérer la différence en entreprise

## Pré requis

Occuper une des fonctions suivantes dans l'entreprise : RH, management

## Démarche pédagogique

- Alternance de transfert pédagogique et de présentation d'outils
- Méthode interactive et participative qui fait appel aux expériences professionnelles de chaque participant

## Moyens techniques

Salle de formation

## Equipe pédagogique

Formateurs Coaches dans les domaines de la communication, du management et du cadre législatif du travail

## Modalités d'évaluation

Orale sous forme de questions/réponses  
Cas pratique  
Mises en situation  
Jeux de rôles

## Validation de la formation

Certificat de réalisation

## Contact intervenant :

Agnès SPAËTH  
06 68 14 48 40

[agnes.spaeth@acoataxa.com](mailto:agnes.spaeth@acoataxa.com)

## Tarifs

1400 euros HT par stagiaire

V1 03/02/2022

## Compétences visées

Être capable de comprendre, de respecter et de gérer la différence en entreprise, dans le cadre défini par l'entreprise et en évitant l'écueil de la discrimination.

## Objectifs spécifiques

**A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Repérer les situations où un collaborateur se trouve en situation de différence, subie ou revendiquée.
- Connaître le cadre législatif (handicap, discrimination, laïcité, etc.)
- Gérer cette différence dans le respect.
- Faire respecter les règles du travailler ensemble en évitant la discrimination

## Programme

### Définir la différence

- La notion de handicap (les handicaps moteur, visuel, auditif, visuel, psychique, intellectuel, consécutif à une maladie invalidante)
- Les revendications religieuses
- La non-binarité, la transidentité
- Les particularités culturelles et générationnelles
- Les revendications liées à des habitudes de vie alternatives (militantisme vegan, anti-vaccin, etc.)

### Connaître le cadre législatif

- Loi handicap de 2005
- Articles du code du travail et du code pénal relatifs à la prévention du harcèlement moral et du harcèlement sexuel
- Loi Travail de 2016
- Article L1132-1 du code du travail relatif à la non-discrimination
- Fonctions et limites du Règlement intérieur de l'entreprise

### Comprendre et accompagner, dans le respect du cadre de l'entreprise

- Accompagner dans le respect
- Reconnaître et sanctionner la discrimination
- Faire respecter le cadre défini par l'entreprise
- S'entraîner à faire face aux situations difficiles ou conflictuelles

## Modalités et délais d'accès, accessibilité PSH

**Durée :** 2 jours

**Dates :** Pour tout souhait de formation, veuillez nous téléphoner au numéro du contact intervenant (colonne de gauche). Nous conviendrons avec vous d'une solution sur-mesure dans un délai co-élaboré d'1 mois maximum. Nombre minimum de stagiaires : 4 personnes.

**Lieu :** en entreprise – France entière

**Accessibilité personnes handicapées :** Les salles que nous louons sont accessibles aux PMR. Pour tout autre type de handicap, nous consulter au préalable pour coconstruire une solution adaptée dans la mesure des ressources disponibles.